Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 12 (1876)

Heft: 12

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

FRIBOURG. 15 Juin 1876.

12e année. No 12.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1er et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — L'Enseignement supérieur est-il un objet de luxe dans un Etat démocratique ? — Correspondance. Lettre vaudoise. — Chronique bibliographique. — Chronique scolaire.

Un Établissement d'instruction supérieure est-il un objet de luxe pour un pays démocratique ?

« Plus l'instruction élémentaire devient active et générale, plus il est nécessaire » que les hautes études, les grands travaux » soient égaux en progrès. »
(GUIZOT, Mémoires de), III. 161.

Quelque opinion que l'on puisse avoir du système et du savoir-faire du principal Ministre de Louis-Philippe dans les dernières années de la Monarchie de Juillet, il est une grande chose, une chose immense qui protégera toujours le nom de Guizot contre la haine ou le mépris de la postérité. C'est d'avoir doté la France d'un système d'écoles primaires qui lui faisait défaut, que la Constituante de 1789 avait médité en vain d'établir, que la Convention nationale avait été impuissante à organiser et que l'Homme du Destin s'était bien gardé d'inaugurer sous son régime de volonté absolue et de servitude éclatante. La loi de 1833 est, comme nous l'avons dit ailleurs, l'impérissable honneur de François Guizot,

comme Ministre d'Etat. Mais l'homme politique qui a le mieux compris le prix et l'importance de l'instruction primaire, est aussi un de ceux qui devaient le mieux saisir et proclamer cette vérité que l'instruction primaire et secondaire, c'est-à-dire, ce qu'on est convenu d'appeler l'instruction populaire, n'était un bienfait pour un pays qu'à la condition que l'instruction supérieure y prospérât à côté d'elle, pour y entretenir les fortes études et le goût des grands travaux littéraires et scientifiques.

Il fut un temps où l'on s'occupait peu de l'instruction du peuple. L'essentiel était qu'on possédât les Etablissements d'instruction nécessaires pour former les magistrats, les prêtres, des hommes de science. Tout a bien changé à cet égard. Partout où les idées de liberté et de civilisation ont pénétré, on a reconnu la nécessité absolue, impérieuse, de verser à flots le baptême de l'instruction sur la tête des nations entières. L'instruction obligatoire a été considérée comme une dette sacrée de l'Etat et l'école élémentaire est devenue la pierre angulaire de la Démocratie.

Mais de ce que l'école élémentaire et populaire en général est l'*école de tous*, et partant indispensable, pendant que l'instruction supérieure n'est pas également nécessaire et accessible à tous, faut-il en conclure que cette dernière, ne profitant qu'au petit nombre, doive être considérée comme un objet de luxe et puisse sans inconvénient majeur être rayée du budget d'un Etat démocratique? C'est là une erreur profonde, un préjugé déplorable, que nous nous proposons de combattre dans ces lignes, en montrant les funestes conséquences de l'abandon et de l'affaiblissement des hautes études, — tout d'abord, dans l'intérêt bien entendu de l'instruction populaire elle-même (primaire et secondaire) dont il s'agit de favoriser l'essor, puis en second lieu, pour la culture générale du pays.

Nous tirerons notre premier argument de la nature et du caractère propre de nos établissements d'instruction publique. L'école primaire roulant sur la partie de l'instruction dont le programme annuel est identique pour chaque série d'écoliers, il en résulte que les changements qu'on peut y faire portent essentiellement sur la Méthode, qui, elle, est toujours succeptible de réforme et de perfectionnement. A l'éducation élémentaire aussi incombe la noble et sainte mission de former le cœur et d'éveiller la conscience de l'enfant, que les degrés secondaires et supérieurs de l'enseignement ne sont que trop portés à sacrifier à la culture spéciale, et à celle de l'entendement, le grand objectif des professeurs proprement dits. A l'Educateur populaire seul peut s'appliquer complétement la belle et touchante parole du Christ : « *Laissez venir à moi les petits enfants.* » C'est par cette éducation du cœur et de l'être moral surtout, que l'enseignement primaire

l'emporte en beauté, en noblesse et en résultats immédiats et féconds pour l'âme, sur tous les autres degrés de l'instruction. De là, le caractère de grandeur qui s'attache à la mission de l'instituteur populaire et qui en a fait plus d'une fois, entre des mains pures et dévouées, un second sacerdoce.

Si Pestalozzi et son émule catholique, le Père Girard, occupent une place si élevée dans les annales de l'Education et de l'Humanité, n'est-ce pas pour avoir préféré le rôle modeste d'*Educateurs de l'enfance* à la position, plus haute en apparence, plus enviée, et mieux rétribuée en général, des professeurs de l'ordre scientifique et littéraire? Ces deux hommes illustres avaient cependant fait eux-mêmes des études complètes et reçu la forte culture que peut donner l'enseignement académique et universitaire, quand il est accompagné, suivi et fécondé par la réflexion, la lecture, le travail propre de l'esprit et les expériences nécessaires à quiconque *veut apprendre á penser par lui-même.* **Penser par soi-même** est, en effet, un des résultats les plus importants d'une étude sérieuse et approfondie. Or, ce résultat s'obtient plus rarement qu'on ne le pense. La plupart des hommes subissent, à leur insu, l'influence de leur entourage et adoptent presque sans examen les opinions qui dominent dans le milieu où ils se trouvent ou que défend le journal dont ils sont les lecteurs assidus et bénévoles, convertis d'avance à toutes les thèses de leur feuille favorite.

L'école secondaire proprement dite n'est la plupart du temps, dans les conditions présentes du moins, qu'une continuation, un complément de l'école primaire, avec laquelle elle offre la différence que l'instruction y est plus spéciale, parce que ces Établissements ont ordinairement deux ou trois maîtres au lieu d'un seul. Mais, comme on l'a pu voir par les Rapports lus à la Société jurassienne à Neuveville, et en ce qui concerne, par exemple, le canton de Berne, plus d'une fois l'école secondaire, au lieu de venir en aide à l'instruction primaire, lui a nui en empiétant sur son domaine et en lui enlevant avant le temps ses meilleurs élèves, pour faire nombre et justifier ainsi son existence aux yeux du public, de l'autorité et en obtenir les subsides nécessaires. L'école secondaire, fondée dans ces conditions, n'est pas un bienfait pour les contrées où elle s'établit et tend à affaiblir l'instruction publique, au lieu de lui imprimer un mouvement ascensionnel. Bien organisée au contraire, l'Ecole secondaire forme une suite naturelle de l'enseignement primaire, qu'elle fortifie, complète et spécialise, et cela au profit surtout des classes de la population dont les enfants, appelés à se vouer de bonne heure au commerce et à l'industrie, n'ont ni le temps, ni les moyens de se livrer à de longues études. Elle est aussi d'une très grande utilité pour les enfants, en plus petit nombre, qui voudront continuer leurs études et qui se préparent à entrer dans

les Etablissements d'un ordre plus élevé. Mais comme, en général, l'école secondaire n'est fréquentée que par des enfants de 12 ou 13 à 15 ans, la maturité d'âge ou de réflexion y manqueront toujours pour une étude véritablement littéraire et scientifique. L'absence des collections nécessaires pour l'enseignement des sciences naturelles et celle d'un cabinet de physique et d'un laboratoire pour la chimie, sont aussi de sérieux obstacles à la culture de la science proprement dite.

Les Colléges-Ecoles moyennes, et les Ecoles industrielles placées dans des centres de population d'une certaine importance et pourvues des établissements auxiliaires essentiels, sont beaucoup plus à même de satisfaire aux exigences de la science actuelle et de donner à la jeunesse le développement dont elle a besoin. Ces Ecoles disposent aussi souvent de collections importantes et des ressources nécessaires à un enseignement véritable. Mais l'organisation et le nom même de plusieurs de ces Établissements montrent qu'on n'a eu en vue qu'une partie de la culture, c'est-à-dire, de l'ensemble des branches d'étude dont se compose le programme de l'enseignement supérieur. Puis, il n'est pas rare non plus de voir des Établissements décorés du nom d'écoles industrielles, n'être au fond qu'une troisième année d'école secondaire.

L'École populaire ne donnant qu'une instruction plus ou moins restreinte ou plus ou moins étendue, et les écoles industrielles qui fonctionnent le mieux et dans les meilleures conditions, ne se proposant pas pour fin de répondre à tous les besoins de l'enseignement scientifique et littéraire, il devient urgent d'y pourvoir par des Établissements d'une nature à la fois plus générale et plus élevée, c'est-à-dire conduisant plus loin et plus haut dans la science, appelez-les comme vous voudrez : Écoles cantonales, Lycées, Académies.

C'est dans ces Établissements surtout qu'il est donné aux professeurs de fouiller les Bibliothèques, de déchiffrer les livres en différentes langues et d'étudier les matières, plus à fond qu'on ne peut le faire dans les Manuels qui servent à l'enseignement primaire et secondaire. Or, l'instruction puisée uniquement dans les Manuels en usage et acquise en serre chaude à grands coups de mémoire, quelle pauvre et maigre culture elle donne en définitive ! Une telle instruction n'est évidemment qu'une caricature de la vraie, c'est-à-dire, de celle qui repose sur le développement graduel et normal de l'intelligence, et une conception lente et raisonnée des choses de l'esprit. Un enseignement supérieur bien organisé fait l'effet, au contraire, de ces torrents des Alpes qui alimentent les rivières et les ruisseaux de la plaine. Il ne faudrait pas juger de leur influence uniquement par le nombre d'étudiants qui suivent les cours dans un moment donné. Car cette influence va bien au-delà et rayonne

non-seulement par la parole, les conférences, mais encore par les sociétés studieuses et les travaux de divers genres que font naître la libre recherche,le culte du Vrai, du Beau et du Bien, chez ceux de ses représentants et de ses interprètes qui sont capables de lui prêter des organes expérimentés et autorisés.

Quand dans un pays la haute culture littéraire et scientifique vient à manquer, on ne tarde pas à en éprouver les effets fâcheux pour l'état intellectuel, moral et même matériel du pays où les lumières vont diminuant et où le demi-savoir prend la place de la vraie instruction, où le niveau des intelligences baisse, où les compilateurs suppléent aux écrivains, où la dégradation du goût ne permet pas de distinguer les œuvres dignes d'encouragement, des productions médiocres ou pitoyables, où un sordide et inintelligent mercantilisme a toute chance de se faire passer pour l'expression du bon sens et d'un calcul habile, quand il est au contraire attesté par l'histoire qu'un utilitarisme excessif abaisse matériellement, intellectuellement et moralement les nations qu'il cherche à faire prospérer. Ce mercantilisme qui demande à chaque instant : *à quoi bon? qu'est-ce que cela rapporte?* a fait de la Chine ce qu'elle est, c'est-à-dire, un empire que son immensité n'empêche pas d'être stationnaire et rétrograde. Et quel tort n'ont pas fait aux Etats-Unis le culte du dollar et le préjugé longtemps dominant que l'enseignement populaire suffit et qu'on peut abandonner l'organisation de l'autre au zèle du clergé ou à la charité des particuliers, selon l'expression de M. de Laveleye dans son grand livre intitulé *L'Instruction du peuple* (p. 365) !

« Les pays, dit un autre écrivain célèbre, qui ont créé comme les Etats-Unis une instruction populaire, sans une instruction supérieure, expieront longtemps encore cette faute par leur médiocrité intellectuelle, leur esprit superficiel, leur grossièrete dé mœurs, leur manque d'institutions générales. » (*)

Il est juste d'ajouter que depuis que M. Renan écrivait ces lignes, les préjugés hostiles aux études supérieures et à la science ont bien diminué aux Etats-Unis. Auparavant déjà, à l'exemple de l'immortel Washington et de Jefferson l'un de ses successeurs à la Présidence,les particuliers avaient fait des sacrifices énormes en faveur des études académiques et universitaires. Plusieurs Etats ont suivi. L'instruction classique et universitaire s'est étendue même au sexe féminin. « L'opinion dominante aux Etats-
» Unis, dit le Révérend M. Fraser, dans son admirable Rapport
» sur le système des Ecoles publiques aux Etats-Unis et dans le Haut
» et le Bas Canada, est qu'il faut donner aux femmes une instruc-
» tion aussi forte qu'aux hommes, et quoi qu'on puisse penser du
» système, le fait est que leur esprit se montre capable de profiter

(*) Renan, Revue des Deux-Mondes.

» de la solide nourriture qu'on leur offre. Beaucoup des meilleurs » professeurs de mathématiques sont des femmes et leurs meil- » leures élèves, des filles. Elles lisent Xénophon, Homère, Virgile » aussi facilement que les jeunes gens. Elles ne se montrent infé- » rieures dans aucune branche, et dans toutes les écoles où j'ai pu » comparer les aptitudes des deux sexes, j'ai trouvé que les jeunes » filles l'emportaient par la vivacité de leur perception et par la » précision de leurs réponses. »

Le grand publiciste français de Tocqueville ne fait aucune difficulté d'avouer que c'est à la supériorité des femmes des Etats-Unis qu'il faut attribuer la prospérité singulière et la prospérité croissante de ce peuple.

Le même publiciste, le plus profond qu'ait eu la France depuis Montesquieu, estime avec raison que l'étude des langues anciennes est surtout utile aux nations démocratiques, parce qu'elles contrebalancent les défauts qui leur sont particuliers et dont l'un des plus saillants est la dégénération des lettres et des arts cultivés comme un métier et privés de l'idéal qui en fait la valeur pour la civilisation. « Il n'y a rien de moins propre à la méditation, dit » M. de Tocqueville, que l'intérieur d'une Société démocratique. » Chacun s'agite, les uns veulent atteindre le pouvoir, les autres » s'emparer de la richesse. » (*) La politique se ressent bientôt des tristes effets de l'absence d'une culture sérieuse et de l'absence de ces idées générales qui peuvent seules lui communiquer la grandeur et l'élévation ; elle se traîne dans les lieux communs de la trivialité ou les bas-fonds de la haine. Quand Proudhon disait : *la Démocratie c'est l'envie,* c'était aux démagogues vulgaires et insolents comme le corroyeur Cléon qu'il pensait, et non à ce Périclès qui savait orner le gouvernement populaire de tant de dignité, d'éclat, de beauté et de grâce.

Philosophie, histoire, théâtre, commerce et industrie, tout a fleuri à la fois sur la terre où Socrate et Platon ont philosophé, Thucydide raconté, Eschyle, Sophocle, Euripide dramatisé les événements de l'histoire et de la mythologie, Phidias, multiplié les chefs-d'œuvre. Qui eût osé dire, dans cette société spirituelle, polie et cependant pratique à un haut degré, que l'instruction doit être restreinte à tel âge et à tel degré, que l'instruction supérieure et approfondie est un objet de luxe ? Nos villes suisses certainement (même Genève et Zurich) n'ont pas la prétention de reproduire Athènes et la Grèce : mais serait-ce faire œuvre de liberté, de progrès, de lumière, que de s'éloigner systématiquement de ce qui s'est fait de beau, de vrai, de grand dans le monde grec, le plus civilisé qu'il y ait eu jamais ?

N'a-t-on pas fait cent fois l'expérience que les populations

(*) Œuvres III. La Démocratie aux Etats-Unis, 67.

réduites à cette culture moyenne que suppose un système d'instruction borné à l'essentiel, se trouvent à la merci du premier faiseur ou charlatan, qui en impose à ce public mal instruit par l'apparente nouveauté ou utilité de ses procédés, à la merci du premier sophiste qui sait présenter sa thèse d'une façon spécieuse, du premier rhéteur qui sait faire appel à la malignité, aux préjugés et aux passions de la foule, et du premier niveleur dans l'art de démolir tout ce qui est ancien et respectable, alors même que les édifices lézardés qu'on veut abattre, abritent encore mieux les hommes sous leurs voûtes séculaires que maintes constructions nouvelles et légères qui s'écroulent à chaque instant au souffle de l'esprit même qui a élevé ces demeures d'un jour.

Une forte culture des esprits peut aussi seule faire contre-poids à cette tyrannie de l'opinion qui se rencontre chez certains peuples, et qui, selon le célèbre publiciste que nous citions tout à l'heure, est un des plus grands dangers des démocraties, où elle risque d'éteindre toute individualité propre, partant, toute spontanéité de pensée et d'action, tout examen sérieux, toute contradiction, toute résistance, et fonderait ainsi une servitude des âmes pire que celle des plus mauvais jours du Césarisme romain.

« J'aperçois, dit M. de Tocqueville, comment, sous l'empire de » certaines lois, la démocratie éteindrait la liberté intellectuelle » que l'Etat social démocratique favorise, de telle sorte qu'après » avoir brisé toutes les entraves des classes ou des hommes, l'es- » prit humain s'enchaînerait étroitement aux volontés générales » du plus grand nombre. »

Mais, nous dira-t-on, rien de pareil à craindre en Suisse, où les Gymnases et les Écoles cantonales proprement dites, les Universités, les Académies ne font pas défaut, où la culture scientifique et littéraire a toujours eu d'illustres représentants, hors de proportion par leur nombre avec les ressources et l'étendue géographique de notre pays. Nous ne songeons pas à disconvenir de ces faits réjouissants et nous en sommes heureux pour la Suisse. Mais, ou nous sommes dans une erreur profonde, ou nous avons cru sentir autour de nous souffler un vent contraire à tout ce qui dépasse certain niveau de lumière, comme s'il pouvait jamais y en avoir trop et comme si toutes les lumières ne profitaient pas au peuple au milieu desquels elles rayonnent ? On a peur aussi, dirait-on, des grandes et fortes lumières. Pas de grands hommes, a-t-on dit. Si par grands hommes, il faut entendre des hommes bouffis de leur science, qui cherchent à imposer leurs doctrines ou leurs ouvrages à leurs concitoyens, et à les écraser de leur renommée usurpée ou réelle, surfaite ou justement acquise, nous répéterons : pas de grands hommes, ou plutôt pas de ces prétendus grands hommes ! Quant aux grands hommes vrais, c'est une monnaie

encore assez rare, pour qu'on n'ait pas à en redouter l'apparition trop fréquente parmi nous. Ceux qui méritent vraiment le nom de grands hommes, par exemple les Washington, les Franklin, les Jefferson, les Lincoln, aux Etats-Unis, les Jovellanos en Espagne, les Bolivar dans l'Amérique méridionale, les Escher de la Linth et les Pestalozzi en Suisse, Deak en Hongrie, Palacki en Bohême, Gino Capponi en Italie, loin d'être nuisibles à leur patrie, à la société humaine, ne les ont-ils pas au contraire servies, éclairées et honorées, et n'appartiennent-ils pas à la catégorie de ces *Bienfaiteurs de l'humanité* que Mirabeau, dans sa célèbre oraison funèbre de Franklin, prononcée au sein de l'Assemblée Constituante en 1790, trouvait seuls dignes d'être pleurés par les nations et recommandés à leur hommage par les représentants de ces dernières? (*)

Éteindre une lumière petite ou grande, c'est toujours un crime contre la Science, contre la Civilisation. On peut, on doit parfois réformer les institutions destinées à répandre la lumière. On le peut et on le doit quand les établissements scolaires ont été dénaturés par l'esprit de parti, que la politique ou un intérêt religieux ou irréligieux exclusif en a fait un instrument, et pour rendre à l'École son caractère neutre, de toute à tous ; on le doit encore pour donner les enseignements, les chaires à ceux qui leur font honneur plutôt qu'à ceux auxquels les chaires font honneur ou auxquels on veut créer une position *per fas et nefas*. Réformer, c'est vivifier, rajeunir, améliorer ; mais éteindre, c'est-à-dire tuer, anéantir, un pays qui a à cœur de passer pour éclairé, pour libéral, pour progressiste, ne le fera jamais.

ALEXANDRE DAGUET.

CORRESPONDANCE.

LETTRE VAUDOISE.

Nyon, le 15 mai.

Le 11 mai dernier, les régents et régentes de ce district étaient réunis en conférence semestrielle, dans l'antique château de Nyon. Quelques présidents de commissions scolaires locales aviaent aussi répondu à l'invitation du Comité. M. Panchaud, pasteur, à Lausanne, avait été chargé par le Département de l'Instruction publique de donner, dans cette réunion, une leçon sur l'enseignement de la *lecture* et de la *composition* à l'école primaire.

Le savant et habile conférencier a tenu ses auditeurs, pendant près de

(*) « Assez longtemps l'étiquette des cours a proclamé des deuils hypocrites. Les nations » ne doivent porter que le deuil de leurs bienfaiteurs ; les représentants des nations ne » doivent recommander à leur hommage que les héros de l'humanité. »

Discours de Mirabeau.

deux heures, sous le charme de sa parole éloquente et autorisée. Une argumentation serrée, semée d'anecdotes pleines d'à-propos, a fait de cette séance une leçon où l'utile se mêlait à l'agréable. M. Panchaud entend que la leçon de lecture ne consiste pas en une simple association de syllabes et de mots : elle doit procurer l'occasion de corriger les locutions et accentuations vicieuses, si nombreuses dans nos contrées. Il faut qu'expliquant le sens de chaque mot, de chaque phrase, on fournisse à l'élève le matériel dont il a besoin dans les exercices de composition.

Pour ce dernier enseignement, M. Panchaud recommande avec raison, que le maître stimule l'élève en travaillant avec lui, au lieu de l'abandonner à ses propres forces, après lui avoir imposé un sujet qu'il ne connaît que très-imparfaitement, le plus souvent ; et, joignant la pratique à la théorie, il nous a fait assister à une leçon dans laquelle ce sujet descriptif : « La Famille » a été développé avec beaucoup de naturel, et en termes aussi simples que poétiques.

Si un seul des auditeurs de M. Panchaud pouvait affirmer qu'il n'a rien appris dans cette conférence, il aurait au moins emporté la douce satisfaction de se trouver en communion d'idées avec un homme qui peut être considéré à plus d'un titre comme un ami des Instituteurs, et comme une autorité dans les questions d'éducation populaire.

La séance du matin a été terminée par quelques communications de M. Rolland, notre bienveillant et sympathique Inspecteur primaire.

Dans la réunion du soir, il a été décidé à l'*unanimité* que les travaux des anciennes conférences libres seraient repris, comme préparation et supplément aux deux conférences officielles.

Mentionnons en terminant une souscription, fort bien accueillie, en vue d'offrir un prix pour le tir fédéral, au nom du corps enseignant primaire du 3me arrondissement. J.-D. Rey.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE.

Programme de l'École cantonale de Zurich, pour l'année 1876, in-4°. Zürcher et Furrer. — 1876.

Ce programme de 25 pages in-4°, avec un appendice qui en a 23, sur beau papier et imprimé avec un certain luxe de typographie, nous offre d'abord un extrait des principales dispositions législatives et réglementaires, concernant l'Établissement. Vient ensuite le programme du Gymnase qu'ouvre l'étude de la Religion. (Exposé de l'Ancien Testament comme introduction à Jésus-Christ, la vie de Jésus, l'histoire du siècle apostolique, l'histoire de l'Eglise chrétienne, Étude par cœur d'un certain nombre de passages de la Sainte-Ecriture et des hymnes pieuses.) Deux pasteurs sont chargés de cet enseignement, étendu et sérieux comme l'on voit. Viennent,

en fait de langues, l'Allemand, le Latin, le Grec, le Français. La science est représentée par les Mathématiques, l'Histoire (donnée d'après Beck avec l'Atlas historique de Pütz ou de Kiepert, pour l'histoire ancienne), la géographie et les sciences naturelles (avec le Manuel de Daniel pour la géographie, l'Atlas classique de Wettstein et le Manuel de Prantl pour la Botanique), le chant, l'écriture, le dessin, la gymnastique et les exercices militaires. Le Gymnase est divisé en inférieur et supérieur. Dans le Gymnase supérieur, on se sert de l'ouvrage intitulé *La France littéraire,* de Herrig et Burguy, et des ouvrages de Keller qui ont pour objet la grammaire et sont destinés à préparer les jeunes gens à la composition. Aux 4 langues enseignées au degré inférieur, on joint la langue hébraïque, l'histoire de la Suisse, d'après le Manuel de M. Strickler. L'histoire générale est enseignée d'après Assmann (abrégé d'histoire générale). Une autre branche nouvelle dans cette partie du Gymnase, c'est la propédeutique philosophique, consistant en un cours de Logique.

L'*Ecole industrielle* est divisée en : I. Classe préparatoire, II. Ecole technique et III. Ecole commerciale. La première a le même programme en général que le Gymnase, sauf que l'étude des langues anciennes y est remplacée par un nombre double de leçons de mathématiques. L'Ecole technique a de plus, des cours de langue anglaise, la Physique, la Chimie, la Géométrie descriptive, la Géométrie pratique, la Botanique, la Minéralogie. L'Ecole commerciale ajoute au programme des langues, l'Italien (Keller, grammaire italienne, Daverio sceltà di prose italiane) l'Arithmétique commerciale, la Science des marchandises, la science commerciale, la Tenue et les travaux du Comptoir. La section technique a trois classes ou années, et quatre en y comptant celle qui est spécialement affectée aux Mathématiques et à la Chimie. La section commerciale n'est que de deux années.

La surveillance de l'Ecole est exercée par trois commissions, celles du Gymnase, de l'Ecole industrielle et des Exercices gymnastiques et militaires. Le Gymnase et l'Ecole industrielle ont chacune leur Recteur.

Le personnel enseignant se compose de 35 membres dont un, M. le Dr Auguste Olivier, professeur de hautes mathématiques et originaire de Munich, a été enlevé à la science cette année. Le nombre des élèves a été pour l'année courante, de 200 au Gymnase et de 202 à l'Ecole industrielle, total 402. L'affluence des élèves dans le Gymnase inférieur a contraint l'autorité de scinder en deux parallèles les deux classes inférieures du Gymnase. L'école jouit d'un certain nombre de bourses.

L'appendice est consacré à deux dissertations philologiques dues aux recherches de M. Frölicher, de Brugg, professeur au Gymnase. La première de ces dissertations a pour sujet : *Les lois agraires* (Juliennes) que rendit César en 59, pour se populariser à Rome ; la seconde concerne la personnalité de Vercingétorix, fils de Celtill, prince auvergnat et chef suprême de l'insurrection des Gaules contre César (52 av. J.-C.) Vercingétorix est étudié par M. Frölicher, sous deux points de vue : comme général et comme

homme d'Etat. L'auteur s'est attaché à faire ressortir les qualités remarquables de ce Dictateur de la Gaule, si cruellement traité par le fameux César auquel on a fait si mal à propos une réputation de clémence.

Parmi les tribus gauloises qui prirent les armes à la voix du fils de Celtill, on est un peu étonné de ne pas trouver mentionnées par le savant philologue de Zurich, les tribus de notre patrie. On sait cependant, par le texte même de César, qu'elles prirent une part active au mouvement insurrectionnel, et fournirent un contingent considérable à l'armée de Vercingétorix, les Helvètes 8,000 hommes, les Rauraques 3,000. (*) Ces malheureux eurent le sort de tous les prisonniers qui, sauf les 20,000 Eduens et Arvernes que César rendit à ces peuples pour les gagner à lui, furent distribués *comme un vil butin* aux soldats et vendus par ceux-ci comme esclaves.

A. Daguet.

Guerre de Bourgogne. Batailles de Grandson et de Morat. Simple récit accompagné de notes et suivi de quelques lettres intéressantes et peu connues du duc Charles de Bourgogne, par le colonel Perrier. — Fribourg (Suisse), chez Henseler. 1876. 118 pages.

La grande fête nationale de Morat, dans un pays amoureux de ses gloires comme l'est *parfois* le nôtre, devait susciter toute une littérature historique. Aujourd'hui seulement, nous avons trois publications à annoncer.

Nous commençons par celle que nous avons reçue la première et qui offre certainement un intérêt à la fois sérieux et piquant. Sérieux par l'étude attentive des actes officiels, des chroniques, des livres ; piquant par le choix judicieux, l'à-propos des citations et le tour ingénieux que sait donner à son style mon spirituel compatriote, l'un des Fribourgeois les plus curieux des choses littéraires et historiques, et qui en écrit comme il en cause, avec finesse et élégance.

Notons dans l'appendice de l'intéressante notice relative à la famille Techtermann, une des plus anciennes et des plus illustres de Fribourg, une lacune regrettable, celle du fameux Banneret de l'Auge, Uoli Techtermann (dit Berfescher), tanneur de profession, l'un des fauteurs de la fatale guerre de 1447-48 et l'un des trois chefs de la conjuration de Vogelshaus, c'est-à-dire de la conjuration des paysans dévoués à l'Autriche, qui voulaient livrer Fribourg à Albert VI, même après l'abandon que ce prince avait fait de sa seigneurie et les actes de tyrannie qu'il y avait exercés avant ce honteux abandon. Cet Uoli Techtermann, l'un des conseillers de la création d'Albert VI, fut condamné à mort par contumace, en 1451, et il subit vraisemblablement la peine capitale à la Tour-Rouge, cette prison d'Etat du 15e siècle.

Le livre de M. Perrier est orné d'une carte de la contrée de Morat et

---

(*) Voir Gisi, Quellenbuch der Schweizergeschichte. Chap. IX.

d'une gravure représentant l'obélisque commémoratif de la bataille de Morat, dont l'inscription latine a été composée par le célèbre Père Girard, en 1821.

MORAT, CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE, par Charles Hoch avec l'obligeante collaboration de A. de Mandrot, Colonel fédéral, ouvrage illustré de cartes et de gravures. 1476-1876. — Neuchâtel, librairie générale Sandoz 1876.— 172 pages. — Imprimerie Borel.

Ce qui frappe tout d'abord en ouvrant ce joli volume, c'est un portrait de Charles-le-Téméraire fait d'après celui du célèbre artiste belge contemporain Jean Hemling, conservé au Musée de Dijon. Ce portrait en dit plus long que toutes les descriptions possibles sur le tempérament bilieux et le caractère atrabilaire du prince, dont les Suisses détruisirent heureusement les armes et la puissance.

Le récit de M. Hoch a tout un autre caractère que celui de M. Perrier; il est tout uni et ne porte pas le cachet pittoresque de ce dernier. Il est coupé de petits chapitres d'une façon singulière, mais qui ont peut-être l'avantage de fixer l'attention sur quelques points plus ou moins saillants, à l'imitation, sans doute, du chroniqueur contemporain Schilling.

Un beau portrait de Hans von Hallwyl, un plan bien fait de la bataille de Grandson, une carte de la bataille de Morat et quelques vignettes représentant l'ancien Morat, le nouveau, l'Ossuaire et le Tilleul de Villars-les-Moines à l'ombre duquel la tradition place la tenue d'un conseil de guerre, ajoutent à l'intérêt de cet ouvrage populaire.

CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE, ROMANCERO HISTORIQUE, par H. Frédéric Amiel. — Neuchâtel, Sandoz. — Genève, Derogis. — Imprimerie Attinger à Neuchâtel avec la devise de Charles-le-Téméraire : *Je l'ay emprins.* (Je l'ai entrepris.) — 100 pages.

De tous les ouvrages que nous annonçons, celui-ci est le mieux imprimé et fait grand honneur aux presses de M. Attinger, non-seulement par la beauté des caractères, mais encore par l'exécution typographique en général.

L'auteur de *Grains de Mil, de Penseroso,* de la *Part du Rêve* et de l'*Escalade 1602*, a senti tressaillir son cœur patriotique, au nom de Morat, et il a accordé sa lyre ou son luth, tout d'abord pour chanter la victoire de Grandson. Oh ! quel vers alerte et gaillard, familier et martial ! Il excite le lecteur, comme le son des fifres, des tambours et des cornemuses excitait nos pères. Et comme il dépeint bien la fuite du Téméraire !

Et lui, l'homme intrépide et l'âme sans repos,
Le hardi, le terrible, il a montré le dos.
Des pâtres ont barré son écu dans la poudre,
Traîné ses étendards, souffleté ses lions.

Vient la description du camp des Suisses, peinture toute resplendissante des richesses inouïes enlevées à Charles-le-Téméraire.

Le chant de la bataille de Grandson est suivi d'une curieuse conversation

sur le Mont Vully où trois paysans, un welsche et deux allemands, discutent les chances des belligérants, laissant parler leurs sympathies opposées. C'est l'entretien familier encadré entre deux tableaux épiques. Car le chant suivant, *les Agapes de Berne,* est déjà comme un prélude de la grande journée. C'est la description émue de l'image qu'offrait la ville de Berne à la veille de la bataille qui doit décider du sort des Suisses, avant et après le départ des guerriers qui partent pour Morat, ne laissant derrière eux que les femmes et les enfants en grande détresse. Les enfants chantent ainsi :

« Nos pères sont partis, mais c'est pour nous défendre !
Le Bourguignon venait nous prendre ;
Son lion est entré chez nous.
Nous sommes trop petits pour défendre nos mères,
Mais le bon Dieu veille, et nos pères,
Eux, n'ont jamais désespéré.
Priez, anges du ciel, Bienheureuse Marie,
Pour eux, pour nous, pour la patrie.
Miserere, miserere !

Mais, ô joie ! ô bonheur ! les Suisses des autres cantons arrivent.

. . . . . Ce sont eux !
Les bons Confédérés, les braves camarades,
Les amis de là-bas, les sauveurs ! Tout boueux,
Les voilà ruisselants, harassés, mais superbes.

Le chœur à son tour se fait entendre :

Fils de la libre montagne
Et des grands lacs azurés,
La gaîté nous accompagne ;
Vivent les Confédérés !

Le désastre de Morat termine le volume de M. Amiel et en est le couronnement éclatant, grandiose, sans cesser d'être familier. Le grand mérite de l'auteur de l'Escalade et de Charles-le-Téméraire, c'est d'ignorer l'ampoule, l'enflure, tout ce qui sent le tam-tam de la rhétorique.

C'est dans la bouche d'un chevalier savoyard échappé au carnage, que M. Amiel place le récit de la déroute et de l'héroïsme des Suisses :

Blessé dix fois, chacun d'eux tue et mord
Et ne se rend jamais, fût-il par terre.
Trois, quatre assauts, trente mille boulets,
N'ont pu forcer Morat, une masure.
Jusqu'à leurs chiens..... devant eux, triste augure,
Nos chiens de guerre ont fui comme roquets !

Le livre a commencé par la déclaration de guerre des Confédérés au duc de Bourgogne, traduction aussi littérale que possible de la lettre de défi des cantons, véritable tour de force en vers ; le livre finira par un hymne triomphal :

Sept heures de rugissement,
De furie et d'acharnement,
Coups d'estoc et de taille !
Bourgogne est, dit-on, fin joueur ;
Echec et mat à Monseigneur !
Perdue est sa bataille.
Fous, pions, malgré ses efforts,
Sont rasés comme épeautres.
Sous l'eau dorment dix mille morts,
Sur le sol rouge dix mille autres.

O Morgarten, Sempach, Næfels, ô Donnerbühl,
Couronne étincelante,
A vos grands noms, Morat, terrassant un Saül,
Se joint, victoire plus sanglante !

Ce jour, montagnards, alliés,
Jour des Dix mille cavaliers,
Ce beau jour du solstice,
Le lac s'ouvrit pour le duc fier,
Comme pour Pharaon la mer.
Et le Dieu de justice
Envoya son rayon vermeil
Sur la plaine inondée,
Comme à Josué le soleil
Dans les campagnes de Judée.

Vainqueurs, par nos pays, à genoux cette fois !
Du Rhin à l'Alpe blanche,
Il n'est pas un clocher dont n'éclate la voix.
Chantons l'hymne comme un dimanche !

Bonne chance au recueil de M. Amiel. Il a bien mérité de la Patrie et de la Muse.

A. Daguet.

CHRONIQUE SCOLAIRE.

Confédération suisse. — L'assemblée générale ou Congrès des Instituteurs de la Suisse allemande aura lieu probablement à Berne, vers la fin d'août. Le Comité de la Fête se compose de M. Richard, Directeur de l'Instruction publique, Ruegg, Directeur d'Ecole et professeur à l'Université, Rüfenacht-Moser, Grand Conseiller, Mischler, idem, König, Inspecteur d'Ecoles, Lüscher, Directeur de la Real-Schule, Weingart, instituteur à l'Ecole des habitants, Schönholzer et Hürni, professeurs à l'Ecole Cantonale. Le Comité se réunira prochainement pour prendre les dispositions nécessaires et choisir les questions à traiter.

Vaud. — La Commission de gestion concernant le Département de l'Instruction publique, établie par le Grand Conseil, a signalé comme le principal vice de l'organisation actuelle de l'enseignement primaire, la sur-

charge des branches, c'est-à-dire, le vice auquel nous faisons la guerre presque depuis le début de notre feuille, mais qu'on s'obstine à conserver au grand détriment de l'instruction solide et réelle. On a aussi constaté l'insuffisance de la langue maternelle. C'est une conséquence de la surcharge, elle empêche de donner à la culture de la langue le temps nécessaire. Les instituteurs pèchent aussi souvent sous ce rapport et négligent la forme. On a relevé le défaut de résultats pratiques dans l'enseignement de la langue allemande dans les Colléges. Ce défaut tient à des causes indépendantes de la volonté et de la puissance des Régents : il tient, nous le croyons, à la question de race moins sensible dans les villes qu'à la campagne où une répugnance déraisonnable pour l'étude de l'allemand se fait remarquer au sein de la jeunesse des écoles. Ce rapport de gestion constate avec douleur que dans les écoles de la Suisse allemande, on étudie plus le français que chez nous, Romands, on n'étudie l'allemand. Le Conseil d'Etat devrait être invité à mettre à l'étude la question de l'allemand.

Le programme de l'Ecole normale a donné lieu aussi à des observations portant sur l'adjonction de nouvelles branches d'une importance secondaire. Même l'allemand pourrait être retranché (selon le Rapport) attendu que l'enseignement qui peut se faire à l'Ecole normale se borne à la théorie et à une teinture insignifiante. La durée des études à l'Ecole normale a été portée à 4 ans. On craint que ces études prolongées n'aient déterminé un certain nombre de jeunes gens à renoncer à la carrière pédagogique. On inviterait le Conseil d'Etat à étudier la question de la réduction et du retour à 3 ans d'études. Tout dépend de la préparation exigée des candidats admis à l'Ecole normale, mais vu la pénurie des sujets, il est aisé de comprendre qu'on ne peut pas être trop difficile.

Neuchatel. — Nous empruntons à la *Feuille d'Avis des Montagnes* et au *Journal du Locle,* quelques détails sur l'inauguration du nouveau Collége du Locle, dont nous voulions parler déjà dans notre dernier numéro.

La cérémonie a commencé à 9 heures du matin, par un cortége composé des autorités et où l'on remarquait MM. Guillaume et Philippin, Conseillers d'Etat. Le cortége se rendit de l'Ecole au Temple où M. le pasteur Perrochet, fit une prière chaleureuse. M. Jules Jurgensen, Président de la Commission d'Education, prit ensuite la parole et prononça un discours dans lequel il a fait l'historique de la *Mère des Montagnes* (c'est le nom qu'on donne au Locle) de ses premiers habitants, de ses émigrants, de ses hommes dévoués, entre autres des pédagogues Andrié, Breguet et Challandes. Il a montré en termes ému la beauté et l'importance de l'œuvre éducative et l'a recommandée aux autorités et aux citoyens. Il a terminé par quelques paroles d'encouragement au Corps enseignant et de bons conseils aux enfants, qu'il a exhortés entre autres à s'abstenir de ces actes de vandalisme trop familiers à cet âge sans pitié et sans réflexion.

M. Barbezat, Directeur des écoles industrielles, a fait l'historique de la bâtisse et des sacrifices que s'est imposés la population.

A la sortie du temple, une collecte a été faite pour fournir les enfants pauvres du matériel d'école nécessaire.

L'un des délégués du Conseil d'Etat, M. Guillaume, Directeur de l'Instruction publique, a rappelé les paroles de M. Jules Simon, l'auteur de l'Ecole et de tant d'autres beaux ouvrages de philosophie morale : « Le » peuple qui a les meilleures écoles est le premier des peuples ; s'il ne » l'est pas aujourd'hui, il le sera demain. »

M. Philippin, en sa qualité d'enfant du Locle, n'a pas voulu laisser passer l'occasion de féliciter son lieu natal de ce qu'il a fait depuis 50 ans pour l'instruction publique. M. Thévenaz, Président du Conseil municipal, en remerciant le Conseil d'Etat de ses marques de sollicitude, a exprimé le désir de voir une école d'horlogerie compléter le cycle des établissements scolaires de la localité. Un souvenir de la fête, lithographié avec élégance, a été distribué aux assistants et met en relief, avec les dates, les établissements fondés successivement au Locle depuis un certain nombre d'années, dans le domaine scolaire et industriel.

Le nouveau Collége du Locle coûte, dit-on, environ 500,000 francs. La Chaux-de-Fonds verra bientôt l'inauguration du sien qui lui coûtera, dit-on, 1 million 500,000 fr. Le Locle a, comme l'on sait, une population de 10,000 âmes, la Chaux-de-Fonds le double.

Nous apprenons avec beaucoup de plaisir, par les journaux, que M. Louis Bornet a été réélu dans ce dernier endroit avec le titre de *Directeur des Ecoles primaires,* et que M. Stébler, professeur de Chimie, reçoit le titre de *Directeur des Ecoles industrielles.* Nous n'avons pas à faire l'éloge des deux élus ; ils ont fait leurs preuves, l'un dans l'ordre littéraire, l'autre dans l'ordre scientifique. On parle quelquefois de la mobilité ardente des montagnards : mais par leur persévérance à conserver à la tête de leurs établissements les hommes de mérite qui ont su gagner leur confiance, ils se montrent plus constants que bien d'autres.

Rectification.

Par une confusion dont notre *Rédaction* est très innocente, les dictées et sujets de composition donnés, pour les concours de 1876, par le Département de l'Instruction publique du canton de Vaud, ont été publiés dans le dernier N° de l'*Educateur* (p. 172 et 173) sans être séparés, au moyen d'un signe typographique et d'un nouveau titre, des deux thèmes (A et B) et des trois problèmes de calcul (I, II et III) qui suivent, accompagnés du nom de l'auteur, mais qui n'ont rien de commun avec le contenu de la circulaire officielle de l'honorable M. Boiceau.

Le Rédacteur en chef : A. Daguet.

Fribourg. — Imprimerie Edouard Bielmann.